



Validez 8 heures
de formation*

RESPONSABILITE DU PORT DE PLAISANCE ET ACTUALITES EN DROIT DE LA PLAISANCE 2021-2022

Jeudi 15 septembre 2022 de 8h30 à 18h

Maison de l'Avocat de Marseille - 51 rue Grignan 13006 Marseille

** Formation organisée avec le concours de l'Ecole des Avocats du Sud Est satisfaisant
à l'obligation de formation continue des avocats (art. 14-2 de la loi du 31 décembre 1971)*

Ouverture des travaux

Par Denis REBUFAT,

Avocat au barreau de Marseille, Président Fondateur de la JURIS'CUP

Par Jean-Raphaël FERNANDEZ,

Bâtonnier du Barreau de Marseille

I. RESPONSABILITE DU PORT DE PLAISANCE

A. Le contentieux de la responsabilité des ports de plaisance

Par le Professeur Philippe YOLKA, Professeur de droit public, Université Grenoble Alpes

B. Les contours incertains de la responsabilité des gestionnaires de ports de plaisance et la souscription des contrats d'assurance

Par Robert REZENTHEL, Avocat au barreau de Montpellier

 *Questions / réponses*

C. La responsabilité civile des ports de plaisance : points de vue croisés

*Par Nicolas MARTY, Avocat au barreau de Draguignan, Cabinet Moulet-Marty.
Adjoint au Maire de la Ville de SAINT-RAPHAEL délégué à la Mer, au Littoral et aux Ports de plaisance.*

&

Par Alain VOISARD, Avocat au barreau de Nantes

II. ACTUALITES EN DROIT DE LA PLAISANCE

A. La saisie des navires et yachts dans le cadre des mesures restrictives prises contre la Fédération de Russie

Par Bertrand COSTE, Avocat au barreau de Marseille, Cabinet Villeneau Rohart Simon Paris & Marseille

B. Regard sur le contentieux social de la plaisance en France (grande plaisance, convoyage, plaisance collaborative, ...)

Par Alexis BUGADA, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Directeur du CDS – Unité de recherche Centre de droit social – Coresponsable du Master Droit social.

 *Questions / réponses*

C. Chronique législative et administrative 2021-2022

Par Denis CLERIN, Consultant, ancien responsable de la plaisance au Ministère

D. Chronique de jurisprudence plaisance 2021-2022

Par Stéphane MIRIBEL, Rédacteur en chef, Le Droit Maritime Français - (DMF)

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

en présentiel ou visioconférence

www.juriscup.com

Association Juris'Cup

6, Cours Pierre Puget – 13006 Marseille

04.91.59.40.69 - contact@juriscup.com